

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 19: Société vaudoise des ingénieurs et des architectes: 1874-1974, SIA spécial no. 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes 1874-1974

Comémoration du centenaire, Château de Chillon — Montreux, 22 mars 1974

C'est devant une assistance très nombreuse que le président de la SVIA a pu saluer les invités et les participants à la cérémonie du Centenaire, ouverte dans la Salle des Chevaliers du Château de Chillon. Parmi les nombreuses personnalités présentes, MM. Claude Pahud, président du Grand Conseil, Pierre Aubert, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, Jean-Jacques Cevey, syndic de Montreux et conseiller national, Maurice Cosandey, président de l'EPFL, Aldo Cogliatti et Ulrich Zürcher, respectivement président et secrétaire centraux de la SIA, Daniel Bonnard et Eric Choisy, membres d'honneur de la SIA, Jean-Claude Piguet, président du Comité national de la FEANI et de la FMOI, avaient tenu à s'associer à cette commémoration. Les hôtes que nous n'avons pas nommés nous pardonneront certainement.

Aussi bien M. Monod que M. Aubert ont relevé dans leur allocution la nécessité d'un dialogue plus vivant et plus soutenu entre les spécialistes groupés au sein de la SIA et les autorités publiques, confrontées à des tâches de plus en plus complexes et exigeantes dans le domaine

de la construction, et le chroniqueur ne peut que s'associer à ce vœu. Le cadre solennel choisi pour la commémoration, les intermèdes de musique ancienne, l'évocation du glorieux passé des ingénieurs et des architectes suisses œuvrant à l'étranger présentée par M. Jean-René Bory, autant d'occasions d'oublier les préoccupations professionnelles accumulées au cours des derniers mois et de consacrer quelques réflexions à la mission de l'ingénieur et de l'architecte au sein d'une société sans cesse mouvante et prompte à la critique, les louanges étant souvent posthumes...

Le buffet somptueux servi au Palace de Montreux et la soirée consacrée à la danse ont permis de renouer nombre de contacts et d'en établir de nouveaux, non moins cordiaux. La SVIA est une société bien vivante, qui a plus que jamais son rôle à jouer, aussi bien en regroupant des efforts condamnés à la stérilité s'ils restaient disséminés qu'en participant de plain-pied aux responsabilités des autorités de notre pays.

Le *Bulletin technique* aura le privilège de présenter à ses lecteurs l'exposé de M. J.-R. Bory dans un numéro spécial à l'occasion du centenaire de notre parution.



Cérémonie au Château de Chillon. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Cosandey, président de l'EPFL, Cevey, syndic de Montreux, Aubert, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, ainsi que M. Pahud, président du Grand Conseil vaudois, et son épouse.

Discours prononcé par M. le conseiller d'Etat Pierre Aubert

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Votre société, la Société vaudoise des ingénieurs et architectes, fête son centenaire.

Je suis heureux, au nom du Conseil d'Etat, d'avoir l'honneur de vous apporter des félicitations pour l'activité de votre société et des vœux pour cet important anniversaire.

Vous avez eu la délicatesse d'associer le Gouvernement cantonal à cette manifestation ; mes collègues et moi y sommes sensibles et nous apprécions cette excellente occasion de témoigner ensemble notre reconnaissance face au passé et notre confiance dans l'avenir.

Le Conseil d'Etat tient à exprimer sa reconnaissance à votre société et particulièrement à tous ceux d'entre ses membres qui, hier et aujourd'hui, ont apporté et apportent beaucoup à ce canton et à son développement.

Il y a un siècle, les fondateurs désiraient créer un bulletin et établir des contacts ; ils s'exprimaient en ces termes :

Ingénieurs et architectes trouveront l'occasion d'échanger leurs idées en les faisant concourir à un but commun, le progrès de l'art de la construction. Notre pays profitera de la réunion de forces jusqu'à présent disséminées.

Vous affirmez que ces buts qui étaient ceux de vos premiers prédécesseurs sont les vôtres aujourd'hui. Nous en prenons acte avec satisfaction et souhaitons que, dans une franche et cordiale collaboration avec les autorités, vous puissiez toujours mieux les concrétiser dans l'intérêt de notre canton.

Le centenaire de la SVIA coïncide avec une situation économique et politique en rapide évolution.

Après une période de surchauffe caractérisée par une masse considérable de réalisations, autoroutes, routes, barrages, stations d'épuration, bâtiments de tout ordre, nous nous engageons, semble-t-il, dans une période de freinage économique général qui est particulièrement sensible dans le secteur de la construction.

Pendant les années de surchauffe, les techniciens en général eurent le vent en poupe et bénéficièrent d'une large liberté d'action : la population, à quelques spectaculaires exceptions près, n'avait que peu tendance à s'intéresser et à intervenir dans les progrès ou les réalisations.

Les constructeurs avaient les coudées beaucoup plus franches que maintenant.

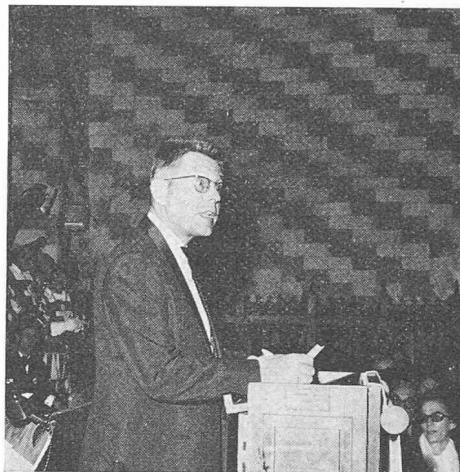
Par contre, ces dernières années on constate de la part du public une prise de conscience extrêmement vive des phénomènes écologiques et il apparaît un état d'esprit très critique, quelquefois même exacerbé et sans nuance, vis-à-vis de nouveaux empiétements du territoire.

Nous constatons donc ceci :

A la période de construction intense correspondait un certain désintérêt de la population ; à celle où apparaît un freinage correspond un intérêt critique allant jusqu'à mettre en doute de nombreux projets.

Ces deux phénomènes, en se conjuguant, rendent votre tâche plus difficile.

Dès lors, nous pensons que, pour éviter des blocages et contribuer efficacement à l'intérêt général, un nouveau rôle de l'ingénieur et de l'architecte est de nouer un dialogue avec la population ; dialogue qui contribuerait à aplatiser le différend important qui s'est développé entre le monde de la technique et nos concitoyens.



Le président du Conseil d'Etat prononçant son allocution dans la salle des Chevaliers du Château de Chillon.

Dans ce problème de relations, l'autorité peut intervenir et apporter son aide à la recherche de solutions.

Un autre problème est posé par l'évolution économique que nous vivons.

La main-d'œuvre qualifiée traditionnelle des métiers de la construction diminue rapidement et cela porte atteinte particulièrement aux petites et moyennes entreprises artisanales. Cette raréfaction, à laquelle s'ajoutent des restrictions de liquidités financières, incitent à rationaliser et à industrialiser : on assiste à des concentrations d'entreprises et d'industries à l'image d'autres pays. Le client peut ainsi passer commande d'une construction directement à l'entreprise qui offre un produit fini. Du mode de faire traditionnel où l'ingénieur et l'architecte coordonnaient et dirigeaient une construction pour le compte du client, on passe à celui où les techniciens travaillent soit pour l'entreprise, soit comme conseiller du client.

De nouveaux problèmes d'éthique se posent ainsi à vos professions.

Face à cette situation, votre association professionnelle — la SIA — a un rôle à jouer, par exemple :

Rechercher l'adaptation des professions techniques aux conditions nouvelles. Aider le client à obtenir le produit construit répondant à un optimum coût - qualité - temps.

Participer à la recherche de solutions originales nouvelles.

Veiller à ce que les notions purement matérielles, telles que coût, statique correcte et d'autres, respectent les qualités irrationnelles esthétiques, le bien-être, les relations avec l'environnement.

Enfin, ainsi que l'écrivait votre président, accepter ou provoquer, chaque fois que l'occasion se présente, le dialogue sans parti pris.

Voilà quelques sujets de réflexion, mais ils sont pour demain. Ce soir, Mesdames et Messieurs, en vous réitérant les félicitations du Conseil d'Etat, je souhaite à votre société, au seuil de cette nouvelle étape, de conserver son dynamisme et sa vitalité.

Discours de M. Claude Monod, président de la SVIA

La célébration du centenaire d'une société est d'abord l'occasion d'une fête, bien sûr, mais c'est aussi l'occasion de se pencher sur son passé et de tenter d'établir le bilan de son activité. Nous ne saurions faillir à cette tradition.

L'histoire de notre société commence en fait en 1873. Quelques ingénieurs et architectes vaudois, qui ont compris tout ce qu'un regroupement peut apporter à leurs professions et à la collectivité, se réunissent et mettent au point les premiers statuts. Certes l'idée d'une telle société n'est pas neuve. Dans d'autres cantons diverses associations d'ingénieurs et d'architectes existent déjà ; elles sont des sections de la Société suisse, dont la plupart des promoteurs de notre société font d'ailleurs déjà partie. C'est peut-être ce qui explique le succès que leur initiative remporte.

Le 26 mars 1874, les statuts sont adoptés et la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, qui compte alors 123 membres, est née. Par esprit d'indépendance on crée une Société vaudoise, et non une section de la Société suisse.

Se préoccupant du problème de l'information de ses membres, le premier comité décide la création du *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes* dont le premier numéro paraît le 25 mars 1875. Cette heureuse initiative nous permet de suivre pas à pas, dès sa naissance, la vie de notre société. Nous avons donc à cœur de rendre hommage aux fondateurs de ce Bulletin pour leur clairvoyance, car sans eux nous serions privés d'archives et peut-être seriez-vous privés de discours aujourd'hui !

Nous fêtons, nous l'avons dit, un double anniversaire : le centenaire de notre société et le début de la centième année de notre Bulletin, qui reste et restera sentimentalement nôtre, même si nous n'en sommes plus que partiellement les propriétaires.

Notre histoire ne peut se dissocier de celle de la Société suisse. Dès la première année un dialogue constructif s'engage. Malgré notre indépendance, la SIA considère notre société comme une section. La preuve en est qu'en 1885 la Société vaudoise organise l'assemblée générale de la SIA à Lausanne. On commence à ce moment déjà à prendre

conscience d'une possibilité de rattachement. Il faut pourtant attendre 1900 pour que les pourparlers aboutissent.

Ainsi qu'en témoigne un procès-verbal de l'époque, certains craignent la double cotisation, d'autres de voir les Vaudois et les Romands disparaître dans la masse, majorisés par leurs collègues d'outre-Sarine. Des difficultés à la rédaction du Bulletin de la Société vaudoise, survenues en 1897 déjà, vont hâter le ralliement. On marchande. La Société suisse renfloue le Bulletin et la Société vaudoise devient partiellement section. C'est la rançon exigée pour sauver le journal. Dès 1900 notre périodique devient *Bulletin technique de la Suisse romande*, organe en langue française de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, titre qu'il garde encore aujourd'hui. Les Vaudois boudeurs acceptent mal ce changement et, on ose à peine le dire, ils laissent s'expatrier la rédaction de « leur » journal à Genève. Heureusement la bouderie ne dure que deux ans au terme desquels la situation se rétablit.

Dès 1900, deux groupements coexistent sous le même toit : la section vaudoise est rattachée à la Société suisse et tous ses membres font partie de la Société vaudoise. Celle-ci compte d'autres membres qui ne veulent pas, eux, être liés à la SIA.

Un comité commun dirige les deux associations. L'abonnement au Bulletin est obligatoire pour tous. On ne note qu'une différence dans les cotisations. L'alliance conclue entre la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et la section vaudoise de la SIA se poursuit sans histoires pendant vingt ans. On assiste pourtant en 1918 à la naissance du Groupe des architectes au sein de la Société vaudoise. Si le principe des groupes professionnels est dès lors admis, les ingénieurs n'en profiteront qu'en 1945.

En 1920 c'est le drame. Les nouveaux statuts de la SIA ne permettent plus à la Société vaudoise et à la section de coexister. La section vaudoise avait bien été consultée, mais elle avait omis de consulter la Société vaudoise. Le traité d'alliance est rompu et c'est la séparation.

En 1921, les 119 membres de la section nomment un comité. La Société vaudoise qui compte 235 membres, y



Invitation à l'assemblée générale de la SVIA du 25 mars 1938. On remarquera le prix du menu... (Dessin J.-P. Vouga.)

S. V. I. A.
société vaudoise des ingénieurs
et des architectes (section S.I.A.)

ASSEMBLEE GENERALE

le vendredi 25 mars 1938
à 18^h00 au foyer du théâtre.

ORDRE DU JOUR :

1. lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 1937.
 2. désignation des scrutateurs.
 3. rapport du président.
 4. rapport du caissier et des vérificateurs de comptes.
 5. élection du président et d'un membre du comité.
 6. élection des vérificateurs de comptes.
 7. divers.
 8. transmission individuelle.

LE DINER TRADITIONNEL

suivre l'assemblée
à 20^e environ, nom-
bre de places limité.
rester à l'avance de
table en utilisant la
carte-réponse ci-joint.
menu à fl. 3,50 ~~—~~

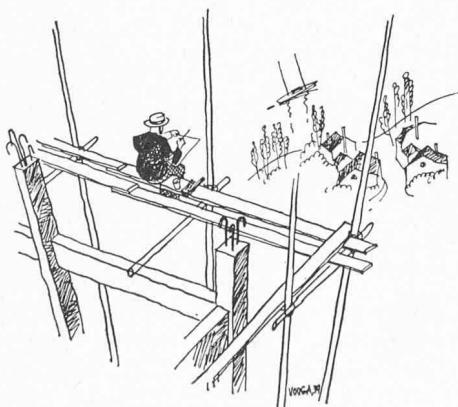
compris tous les membres de la section, en nomme un autre. D'un côté les Vaudois refusent de rompre avec la Société suisse, de l'autre côté ils ne veulent pas d'une séparation interne. Cette situation paradoxale paraît alors sans issue. En 1924, la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes fête son cinquantenaire et, si elle y invite la Société suisse, c'est à titre de sœur et non de mère. Cette brouille dure dix ans. Après cette longue période de réflexion et ayant obtenu que ce soit la section vaudoise qui fasse les premiers pas, notre société accepte de devenir une section de la Société suisse, ce qui avec l'ensemble de ses membres la place numériquement au deuxième rang des sections. Les Vaudois ont posé des conditions au ralliement. Ils ont, entre autres, obtenu le droit inaliénable de conserver le nom de « Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, section de la Société suisse ». Aucune modification des statuts centraux ne peut lui enlever cette prérogative.

Cette solution calme les esprits, les querelles s'apaisent. L'esprit fédératif et notre indépendance sont sauvegardés. N'est-on pas Vaudois avant d'être Suisse ?

Cette fusion a une conséquence secondaire : la Société vaudoise, qui peut disposer librement de son avoir, crée un fonds destiné à l'attribution d'un prix SVIA à des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs vaudoise.

La fusion consommée, tout se rétablit. Aucun incident majeur, aucune date non plus à relever dans notre histoire. Tout au plus peut-on remarquer la forte croissance de notre société au cours de ces dernières années ; elle compte aujourd'hui plus de 830 membres.

A part les incidents marquants dans les relations entre Société vaudoise et Société suisse, nous devons avouer qu'il y eut souvent d'autres escarmouches. Notre société s'étant toujours montrée très active sur le plan suisse, il est naturel que parfois il y ait eu des frottements. Il est normal aussi que se manifestent certaines divergences qui peuvent apparaître comme de véritables conflits s'accompagnant parfois de coups d'éclat des Vaudois à certaines assemblées suisses. Les difficultés se sont néanmoins toujours applanies. Le Vaudois s'échauffe lentement, parfois il éclate puis il se calme et se remet à la tâche.



Après avoir éclaté, le Vaudois se remet à la tâche... (Dessin J.-P. Vouga, 1939.)

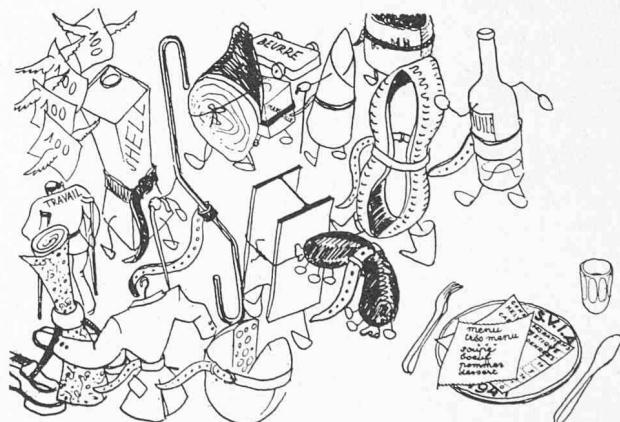
Il faut dire également que très souvent nous trouvons des appuis chez nos confrères romands et tessinois. Nous nous rejoignons, non pour contester, mais pour exprimer à notre manière la solution latine aux problèmes. A chaque incident, certains s'imaginent qu'un profond fossé sépare les Romands de leurs confrères alémaniques, que

l'entente n'est pas possible et qu'on ne trouvera jamais de solution commune. On s'aperçoit alors que les propositions faites suivent deux voies différentes tendant vers le même but. Les choses se clarifient et la discussion peut commencer. Avec le recul il apparaît que ces oppositions sont en général bénéfiques et permettent très souvent de trouver des solutions plus équilibrées.

Le jour où la Société vaudoise aura cessé de mettre son grain de sel ou, parfois par malice, son grain de sable dans ses relations avec la Société suisse, elle aura cessé d'être active et elle aura trahi la tradition établie par cent ans d'activité.

Avant de conclure ce bref historique, j'aimerais ajouter encore que notre Société a été dirigée par 36 présidents successifs depuis sa fondation. Si l'on excepte le premier président qui a assumé son mandat pendant treize ans, les autres mandats n'ont été en moyenne que de deux ans et demi. Qu'on n'en conclue pas que notre société use ses présidents à une allure record ! Ce fait est bien plutôt la conséquence d'une volonté, exprimée dans nos statuts, de renouveler rapidement les présidents et les comités, qui constitue peut-être le secret de jouvence conservant toute sa vitalité à notre société centenaire.

Tirer un bilan de notre activité n'est pas facile. C'est une tâche de longue haleine. Il faut compulsé de nombreux textes pour retrouver tous les problèmes qui se sont posés à notre société et examiner leur évolution. Quantité de questions posées par nos prédecesseurs n'ont pas encore reçu de réponse satisfaisante aujourd'hui parce que les données des problèmes se modifient et que l'adaptation constante aux réalités du jour est indispensable. On remodèle petit à petit et parfois, les circonstances aidant, il arrive que l'on réinvente une solution proposée par la génération précédente.



Assisterons-nous au retour des vaches maigres ? Invitation à l'assemblée générale de 1941 de la SVIA. (Dessin J.-P. Vouga.)

De plus, le nombre des tâches de la société augmente sans cesse. En établissant un bilan il faut examiner s'il n'est pas possible d'en éliminer quelques-unes en les transmettant à d'autres sociétés ou organismes mieux armés que nous pour les traiter.

Si l'on essaie de dégager une première impression par un survol rapide des cent dernières années, il semble que la seule préoccupation des architectes soit les concours d'architecture. Quand ils n'en font pas, ils discutent les résultats de ceux qui sont terminés et, après en avoir fait la critique, ils décident de revoir le règlement pour préparer les prochains concours. Quant aux ingénieurs, ils essaient de suivre le progrès en réadaptant constamment leurs

normes techniques et en espérant qu'un jour ils arriveront à combler leur retard.

Pourtant, si l'on examine les choses d'une manière plus approfondie, on découvre des problèmes abandonnés sans qu'une solution leur ait été trouvée, alors qu'ils sont encore actuels et restent posés. On retrouve aussi certaines des préoccupations que nos prédecesseurs avaient à cœur de résoudre et que nous avons délaissés. L'une d'entre elles au moins me semble mériter qu'on y prête attention.

Pendant très longtemps notre société a entretenu des échanges fructueux avec nos Autorités. Les problèmes publics nous intéressaient, la SVIA s'efforçait de donner son avis et de se faire entendre, et elle y réussissait souvent très bien. Aujourd'hui, nous n'osons plus nous exprimer, nous craignons de prendre parti sur des objets qui sont pourtant plus du ressort du technicien que du politicien. Ce faisant nous avons perdu l'audience directe de nos Autorités. Certes, un grand nombre de nos membres œuvrent dans telle ou telle commission publique, mais ils y expriment souvent leur opinion personnelle et non celle de tous leurs confrères.

Pour terminer j'aimerais donc émettre le vœu que, comme par le passé, notre société retrouve le courage de dire ouvertement ce que beaucoup de ses membres pensent tout bas. Il est nécessaire qu'elle s'exprime à haute voix pour montrer enfin qu'elle n'a pas été fondée pour défendre

les intérêts matériels de ses membres, mais qu'elle est d'abord née pour rendre service à la collectivité et pour faire progresser l'art de l'ingénieur et celui de l'architecte, tout en dictant à ses membres les règles d'honneur qu'ils doivent respecter.



Au Montreux-Palace. On reconnaît (de droite à gauche) : M. et Mme R. Puenzieux, de la Municipalité de Veytaux, MM. J.-J. Cevey, syndic de Montreux et C. Monod, à qui incombaît l'honneur de présider aux célébrations du centenaire de la SVIA.

RÉMINISCENCES

Le Bulletin technique au seuil du 20^e siècle

Les années qui ont précédé le tournant du siècle ont eu une influence considérable sur le visage de notre pays. L'industrialisation, l'essor des chemins de fer, l'urbanisation croissante, autant de facteurs de mutation, et autant de problèmes pour les ingénieurs et les architectes. Une brillante génération s'est épanouie, dont l'activité s'est étendue bien au-delà de nos frontières. Beaucoup d'entre eux ont pris une part importante à la vie de la SVIA ; il n'est que justice de rappeler ici leur souvenir.

P. XVII Maisons ouvrières. — Notice sur les travaux présentés au concours de Zurich, ouvert en 1885 par MM. C. et S. Schindler, par John Landry. Industriels et compagnies de chemin de fer commencent à se préoccuper du bien-être domestique de leurs employés ; on assiste à l'éclosion de colonies de maisons ouvrières, dont l'esthétique ne nous semble pas à la mesure des bons sentiments de leurs promoteurs, même si elle a été primée dans un concours à la participation relevée. Un exemple typique en Suisse romande en est la colonie érigée par Ph. Suchard entre Neuchâtel et Serrières, au bord du lac. Le concours présenté par le *Bulletin* (qui déplore avec mélancolie l'absence de tout projet romand parmi ceux qui ont été primés...) reflète bien le romantisme de l'époque : pas de fumées d'usines, pas d'agglomérations, mais de « coquettes » maisonnettes devant des coulisses alpestres, équipées même d'une écurie. L'âge d'or est aux portes !

P. XIX Notice biographique sur William Fraisse
Le décès de celui qui fut l'adjoint de Pichard avant d'être son successeur est l'occasion de

retracer la brillante carrière de l'ingénieur lausannois. On relève que les mérites de Fraisse ont dû se faire valoir à l'étranger avant d'être reconnus par nos concitoyens ; ce n'est qu'ensuite qu'il put s'attaquer à la réalisation de son projet datant de 1844, la ligne de chemin de fer Morges-Yverdon.

P. XX Les eaux du Léman à Paris, par R. Guisan, ingénieur

Il y a un siècle déjà, l'alimentation en eau potable et l'épuration des eaux usées d'une Megalopolis comme Paris semblaient des problèmes insolubles. On avait déjà songé à amener à Paris les eaux du lac de Neuchâtel. Voilà qu'est révélé un projet gigantesque (410 millions de francs de l'époque) : prélever près d'Hermance (Genève) plus de 2 millions de m³ par jour dans le Léman, pour les acheminer vers Paris au moyen d'un aqueduc de 540 km, voire d'en dévier une partie vers Lyon. L'idée a certainement été inspirée pour une part par les possibilités de régulation du niveau du lac offertes par le nouveau barrage à rideaux du pont de la Machine à Genève. On préfère ne pas penser aux conséquences actuelles pour le Rhône de la réalisation d'un tel projet...

P. XXII Notes biographiques

Le *Bulletin* rappelle à ses lecteurs la carrière des principaux ingénieurs vaudois. Nous reproduisons les 12 premières de ces notes, où nous pouvons admirer, en notre période de spécialisation, l'éclectisme de certains de nos prédecesseurs.